

2011

La France et la promotion de l'archéologie à l'étranger





Alain Juppé,
Ministre des Affaires étrangères
et européennes

“

L'archéologie et la diplomatie entretiennent de longue date des liens étroits et solides. Hommes de terrain, diplomates et archéologues partagent un même intérêt pour la compréhension des territoires, des peuples et de leurs identités.

Les mutations historiques en cours dans les pays arabes confortent l'intérêt pour le ministère des Affaires étrangères et européennes de continuer à disposer, au travers des missions financées par la Commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger, d'un instrument de dialogue diplomatique. L'archéologie participe ainsi au renouveau des pays en sortie de crise, comme en Irak, avec la reprise de notre coopération archéologique au Kurdistan, structurée par des partenariats scientifiques entre universités françaises et irakiennes et conduite par des chercheurs des deux pays. Dans le même sens, je me félicite de l'action de la Délégation archéologique française en Afghanistan, dont les programmes de recherche et de formation mobilisent des équipes et des financements internationaux. Elle apporte son expertise dans la reconstruction de l'Institut d'archéologie d'Afghanistan et favorise la connaissance de l'histoire de leur pays par les populations en valorisant les sites.

”



Christian Masset,
Directeur général
de la mondialisation,
du développement
et des partenariats

“

La reconnaissance internationale de l'archéologie française relève d'une longue tradition historique confirmée aujourd'hui par la qualité des travaux scientifiques conduits avec les pays partenaires. Ces travaux s'inscrivent aussi désormais dans le cadre dynamique de l'espace européen de la recherche, ce qui élargit encore sa dimension.

L'archéologie n'est pas seulement partie prenante de la construction de la mémoire des peuples. Les sites emblématiques du patrimoine mondial jouent aussi un rôle économique déterminant par leur contribution au développement durable. L'actualité récente témoigne de l'impact majeur du tourisme archéologique sur la croissance de la Tunisie et de l'Égypte. Le sauvetage des hauts lieux menacés par le changement climatique ou les interventions humaines est un autre exemple de la dimension diplomatique de l'archéologie. Une approche en termes d'enjeux globaux est désormais nécessaire pour être efficace.

Portée par la Direction des politiques de mobilité et d'attractivité de la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), l'archéologie est un vecteur du rayonnement scientifique français. Cette direction diffuse un modèle de référence issu de notre expérience qui allie recherches conjointes et formation de spécialistes du patrimoine. C'est un instrument du dialogue politique avec les autorités et la société civile. L'archéologie trouve ainsi sa pleine logique diplomatique, comme l'avaient déjà ressenti avec talent les premières générations des « archéologues-diplomates » qui se sont illustrés dans le passé sous toutes les latitudes.

”



Le rôle du MAEE

dans l'archéologie française à l'étranger

En lien avec le ministère de la Culture et de la Communication, qui a la charge de l'archéologie au plan national, le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) est le garant de l'archéologie française à l'étranger. Il réunit une commission scientifique de haut niveau pour le conseiller sur les financements des missions.

Le MAEE définit les priorités et organise les travaux de **la Commission des fouilles**. Il permet à l'archéologie, à travers son réseau d'ambassades, de participer aux programmes de **coopération scientifique avec les pays hôtes**.

Le MAEE coordonne, au plan interministériel, l'action de l'archéologie française à l'étranger. Il développe les synergies de recherche et le dialogue institutionnel avec les partenaires étrangers. Il veille à la sécurité des missions.

Le MAEE s'assure de **la qualité scientifique des recherches** sur la base des avis de la Commission des fouilles. Il émet des avis et des **recommandations** sur la conduite de missions. Il met en œuvre une **évaluation** continue de la recherche et la **diffusion** des résultats auprès du public.

LE DISPOSITIF DE COOPÉRATION

La Commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger, créée en 1945, conseille le ministère des Affaires étrangères et européennes dans le choix des fouilles à conduire. En 2011, elle a validé 160 missions dans 60 pays, pour un budget global de 2,6 millions d'euros. Nos ambassades facilitent le travail des archéologues sur le terrain, aident à la mise en place des projets et attribuent des bourses d'études de haut niveau souvent cofinancées par le pays hôte. En 2011, le travail des services diplomatiques en Irak a permis l'ouverture de deux missions archéologiques au Kurdistan. Le Fonds de solidarité prioritaire intervient dans l'archéologie au Cambodge ou au Tchad, où il a contribué au succès de la recherche sur les origines de l'humanité, avec la découverte de l'homme de Toumaï.



L'ambassadeur de France et le vice-ministre afghan de la Culture à la DAFA - © DAFA

Un réseau de coopération scientifique

Les fouilles archéologiques offrent une opportunité de **promouvoir des partenariats universitaires** avec les pays hôtes. Les missions françaises intègrent systématiquement des étudiants et chercheurs locaux. Le projet Naachtun (Guatemala) réunit des étudiants et chercheurs de six pays. La mission de Dikili Tash (Grèce) repose sur un partenariat avec l'École française d'Athènes et la Société archéologique d'Athènes. En Croatie, la mission sur le site de Caska forme des étudiants et chercheurs locaux à l'archéologie navale et maritime, dans laquelle la France dispose d'une compétence internationalement reconnue. La France, qui est l'un des grands partenaires de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a signé avec cette organisation une convention de coopération en 1997 (whc.unesco.org/fr/cfu). Notre pays met à disposition de l'UNESCO **des experts dans le domaine du patrimoine et contribue à des projets dans des pays en développement**.

La France apporte un soutien technique aux États dans la constitution du dossier de **classement au patrimoine**

mondial des sites où interviennent des missions françaises. C'est le cas des villages antiques du nord de la Syrie, inscrits sur la liste du patrimoine mondial (en 2011) ou des sites mégalithiques de Ségambie (en 2006).

« En raison de leur ancrage ancien et des liens de confiance noués avec les pays d'accueil, les missions archéologiques françaises contribuent à la permanence du rayonnement intellectuel de la France. Elles permettent la collaboration avec les communautés étrangères au bénéfice des chercheurs locaux, ces derniers devenant alors tout naturellement de futurs relais pour des coopérations ultérieures. Par l'ampleur territoriale qu'elles couvrent, elles constituent des points d'appui à partir desquels il est toujours possible de défendre nos intérêts lorsque des circonstances délicates se présentent. Pour l'avenir, le MAEE pourrait engager la discussion au niveau européen pour lancer des projets de missions archéologiques communes. »

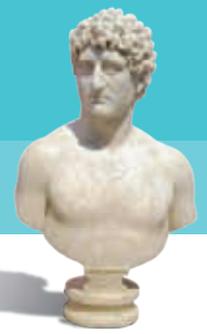
Jean Leclant, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.



LES INSTITUTS FRANÇAIS DE RECHERCHE À L'ÉTRANGER (IFRE)

Le MAEE dispose avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) d'un réseau de 27 instituts de recherche en sciences humaines et sociales, dont 10 interviennent dans le domaine archéologique. Le Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA) apporte un soutien logistique aux missions et publie régulièrement leurs résultats. L'Institut français d'études anatoliennes (IFEA) d'Istanbul assure le lien entre missions archéologiques françaises et turques, organise des événements scientifiques et attribue des bourses à des étudiants turcs ou européens. Le Centre d'études et de documentations économiques, juridiques et sociales du Caire (CEDEJ) est chargé par les autorités égyptiennes de la création d'un portail Internet de cartographie des sites archéologiques.

www.ifre.fr



« L'étranger pour les archéologues français ne se limite pas aux horizons arabes et africains de la France. Depuis longtemps, du Mexique au Cambodge, l'on rencontre de jeunes chercheurs, des femmes et des hommes ouverts au monde, qui s'attachent, par leurs investigations, à contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire, du patrimoine et de la diversité culturelle de nombreux pays partenaires de la France.

Dans ce domaine si essentiel pour la compréhension mutuelle entre les peuples et la paix dans le monde, le ministère des Affaires étrangères et européennes, soutenu scientifiquement par l'Académie des inscriptions et belles-lettres et les universités, tient un rôle essentiel. Puisse cette activité, que je considère comme une forme salubre de la mondialisation, se poursuivre harmonieusement et être sans cesse soutenue ! »

Professeur Azedine Beschaouch, ministre tunisien de la Culture, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

« Le ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale des patrimoines - DGPAT) travaille en étroite concertation avec le MAEE dans l'ensemble des domaines liés à l'aménagement et à la mise en valeur de sites archéologiques à l'étranger sous tutelle du MAEE ainsi que des sites patrimoniaux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en liaison avec la Convention France/UNESCO. Le développement du tourisme durable, facteur de lutte contre la pauvreté, devrait mettre à contribution plus systématiquement encore des programmes d'archéologie préventive. »

Bruno Favel, chef du Département des affaires européennes et internationales (DGPAT).

LA COOPÉRATION FRANCO-ÉGYPTIENNE

La France est le premier partenaire de l'Égypte dans le domaine de l'archéologie. En 2011, la Commission des fouilles finance à hauteur de 244 500 € douze missions archéologiques associant des archéologues égyptiens, français et européens.

La mission permanente de Karnak, soutenue par le MAEE et le CNRS, se consacre depuis 1967 à l'étude scientifique et à la conservation du site avec une équipe de 30 chercheurs et techniciens, l'Égypte mettant à disposition inspecteurs, main-d'œuvre et matériel. Un chantier-école permanent et des bourses à destination des chercheurs égyptiens permettent d'assurer le transfert de compétences. L'Égypte conduit actuellement un vaste projet d'aménagement touristique du site.



Vue d'ensemble de la mission de Tell Arqa (Liban) - © J.-P. Thalmann

Missions archéologiques en 2011



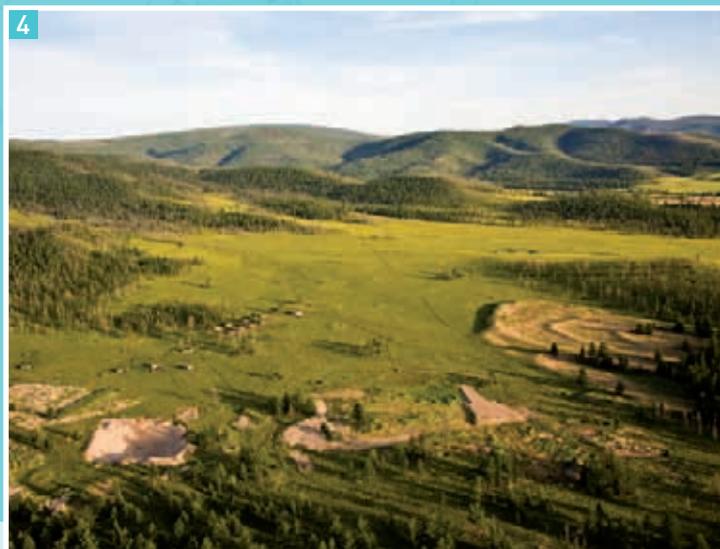
Ministère des Affaires étrangères et européennes,
Direction des archives (division géographique) © 28 juin 2011



1
Fouille sous-marine du site d'époque romaine de Busuja en Istrie (Croatie).
© L. Damelet / CCJ- CNRS



2
Vue des fouilles à Haïdra (Tunisie).
© F. Baratte



Site de Saint-Siméon (Syrie), chantier des Thermes.
© J.-L. Biscop

Nécropole de Gol Mod (Mongolie, province d'Arkhangai), III^e et II^e siècle avant notre ère. © J.-P. Desroches

Approches pluridisciplinaires et enjeux globaux

L'archéologie développe **une démarche pluridisciplinaire** pour comprendre, dans **une approche globale**, l'homme, les sociétés, les civilisations et leurs évolutions, qui continuent d'impacter le monde contemporain. L'analyse de l'ADN ancien permet ainsi d'étudier l'évolution de l'homme à travers la diffusion des agents pathogènes liée aux migrations de population (missions de Sibérie orientale et de Dja'de en Syrie). En Roumanie (site de Tolici), l'archéologie s'intéresse aux conséquences de l'exploitation du sel dans les stratégies de peuplement. Les missions archéologiques abordant les problématiques liées **aux changements environnementaux et climatiques** sont nombreuses dans les différentes aires culturelles. La mission de Ja'lan (Sultanat d'Oman) étudie les fluctuations climatiques qui ont modifié les équilibres entre milieu naturel et groupes humains installés entre mer et désert. Celle d'Ajakagyta (Ouzbékistan) est inscrite dans des programmes internationaux portant sur **les enjeux écologiques et économiques de la désertification** en Asie centrale.

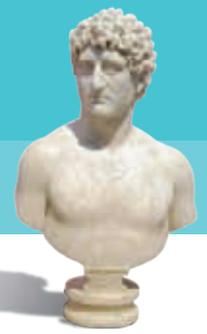
L'apport des sciences du vivant et des technosciences permet aux archéologues de reconstituer les environnements dans lesquels ont évolué les sociétés anciennes (sites du sud du Pérou ou de Tel Yarmouth en Israël) ou encore de développer de nouvelles représentations des territoires (reconstitutions en 3D du site de Saint-Siméon, mission de Der Se'man en Syrie).

MISSION ARCHÉOLOGIQUE - DELTA DU DANUBE : SOCIÉTÉS ET ENVIRONNEMENT

L'augmentation du niveau de la mer Noire au VI^e millénaire avant notre ère a contraint les habitants du delta du Danube à développer des stratégies d'adaptation à des changements environnementaux rapides. Située dans une zone classée par l'UNESCO en 1991 en raison de la qualité de son patrimoine naturel, cette région constitue un réservoir de la paléobiodiversité des périodes anciennes. Son étude est réalisée par une équipe franco-roumaine selon une approche interdisciplinaire : archéologie, histoire, céramologie, topographie, archéozoologie, zooanthropologie, géologie, géomorphologie, palynologie, micromorphologie, paléo-écologie...
<http://archeologie-danube.hypotheses.org/>



Utilisation actuelle de la saumure naturelle de la source salée de Poiana Slatinei à Lunca (Neamt, Roumanie), la plus ancienne exploitation de sel au monde. Les villageois des environs viennent, à l'aide de charrettes, s'approvisionner en eau fortement salée pour l'utiliser dans la conservation alimentaire (viande, légumes, fromage) et l'alimentation animale (aspersion des fourrages) - © Olivier Weller - CNRS/Mission archéologique MAEE



Diffuser les résultats de la recherche archéologique française

La diffusion des résultats de la recherche française, tant auprès des communautés scientifiques locales et internationales que du grand public qui s'approprie ainsi son patrimoine, est un enjeu d'importance.

Les expositions et publications archéologiques qui les accompagnent ont un fort impact au plan local et international. C'est le cas des expositions « Lalibela, history and archeology », en Ethiopie et en France, de « Méroé – Un empire sur le Nil » qui s'est tenue au musée du Louvre en 2010. L'Internet et les médias contribuent à la connaissance de l'archéologie à l'étranger : sites du MAEE, Latitude France (www.latitudefrance.org) et France Diplomatie (www.diplomatie.gouv.fr), émission *Des racines et des ailes* sur les trésors de la Méditerranée ou du Mexique, émissions de la télévision nationale sur les sites de Syrte ou Leptis Magna.

La mise en valeur scientifique des sites favorise l'accès aux connaissances. C'est le cas des restaurations du grand temple de Jerash en Jordanie, de la mosquée d'Hâji Piyâda en Afghanistan, des mosaïques d'Apollonia en Albanie ou de La Joyanca au Guatemala. La mise en place, avec l'appui des archéologues français, de **signalétiques performantes** (Ras Shamra et Bosra en Syrie) et **la création de musées de site** (Haïdra en Tunisie, Saqqara en Égypte) permettent une meilleure compréhension des lieux et de leur évolution.

« Grâce au Fonds de solidarité prioritaire pour la sauvegarde d'Angkor, l'Autorité pour la protection du site et l'aménagement de la région d'Angkor (APSARA) a pu développer significativement ses compétences administratives et scientifiques, en particulier par la formation de ses jeunes cadres et techniciens. »

Kérya Chau Sun, directrice du département touristique d'Angkor (APSARA).

UNE GRANDE AVENTURE SCIENTIFIQUE AU CAMBODGE

Le 3 juillet 2011, le Premier ministre français a procédé à la remise officielle aux autorités cambodgiennes du temple du Baphuon, restauré par l'école française d'Extrême-Orient. C'est l'aboutissement d'une coopération bilatérale de 20 ans avec deux programmes successifs du Fonds de solidarité prioritaire du MAEE (5,6 millions d'euros) pour un budget total français de 20 millions d'euros. La coopération archéologique à Angkor participe à l'aide publique au développement, avec la formation, l'appui à la gouvernance et la création d'emplois. Le Comité international de coordination (CIC) du site d'Angkor, créé en 1993 à l'initiative de la France et du Japon, émet un avis sur tous les projets de restauration et de mise en valeur touristique du site.



Site d'Angkor (Cambodge). Temple montagne du Baphuon - © EFEO

Archéologie et développement

Les missions archéologiques contribuent au développement des pays hôtes au travers de l'emploi local dans les chantiers de fouilles, la mise en valeur touristique des sites, les actions de formation professionnelle et les programmes éducatifs.

Grâce à la coopération française, l'autorité APSARA, où travaillent 2 500 personnes, est désormais en mesure de gérer le site d'Angkor. Pour assurer la sécurité du site, elle s'appuie sur une police du patrimoine formée par la France. Une école du patrimoine à vocation régionale a également permis de former une soixantaine de professionnels de haut niveau. La mission franco-tunisienne d'Haïdra emploie une trentaine d'étudiants.

L'Institut national de recherche en archéologie préventive (INRAP) apporte son expertise dans le domaine, sur quelques fouilles programmées à l'étranger.

Les missions archéologiques françaises font œuvre éducative à travers la réalisation de brochures pédagogiques, d'expositions et d'actions de sensibilisation du public scolaire aux enjeux de l'archéologie. C'est ainsi que la mission de Cumès en Italie organise un stage de fouille pour les enfants et celle de Korçe, en Albanie,

appuie un programme de formation scolaire en partenariat avec l'Alliance française.

LA DÉLÉGATION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE EN AFGHANISTAN (DAFA)

Institut à vocation scientifique, la DAFA a su adapter ses actions de coopération au contexte afghan : création d'emplois ouvriers pérennes sur les sites, lutte contre le pillage par la formation de la police chargée de la répression du trafic des objets d'art ; formation des jeunes chercheurs afghans, futurs cadres de l'Institut d'archéologie d'Afghanistan dont le projet de reconstruction bénéficie de l'expertise de la DAFA. Dans un pays miné par la guerre, la culture et le patrimoine sont vecteurs de paix. L'Institut aide la population à se réapproprier son histoire et sa culture par des actions de sensibilisation.

www.dafa.org.af



Installation d'une signalétique à destination du grand public sur les sites préhistoriques de Punung et Sangiran (Indonésie, Java) - © F. Sémah



6 ENGAGEMENTS POUR L'ARCHÉOLOGIE

- 1. Favoriser les approches pluridisciplinaires** dans les programmes de recherche en archéologie,
- 2. Promouvoir les projets archéologiques innovants** qui contribuent à la compréhension des sociétés contemporaines et des grands enjeux,
- 3. Renforcer la recherche en réseau** entre les organismes de recherche en France et à l'étranger,
- 4. Articuler les dispositifs bilatéraux de coopération archéologique avec les instruments européens et internationaux** pour accroître la visibilité de la recherche archéologique française,
- 5. Développer la coopération universitaire et la formation professionnelle** autour des missions archéologiques,
- 6. Développer les contributions de l'archéologie aux programmes de culture scientifique et technique et au débat d'idées** en France et dans les pays hôtes.



Village et église du V^e siècle sur le site de Kharab Shams (Gebel Seman, Syrie du Nord). Ensemble de villages antiques classés au patrimoine mondial en juin 2011
© M. Griesheimer

